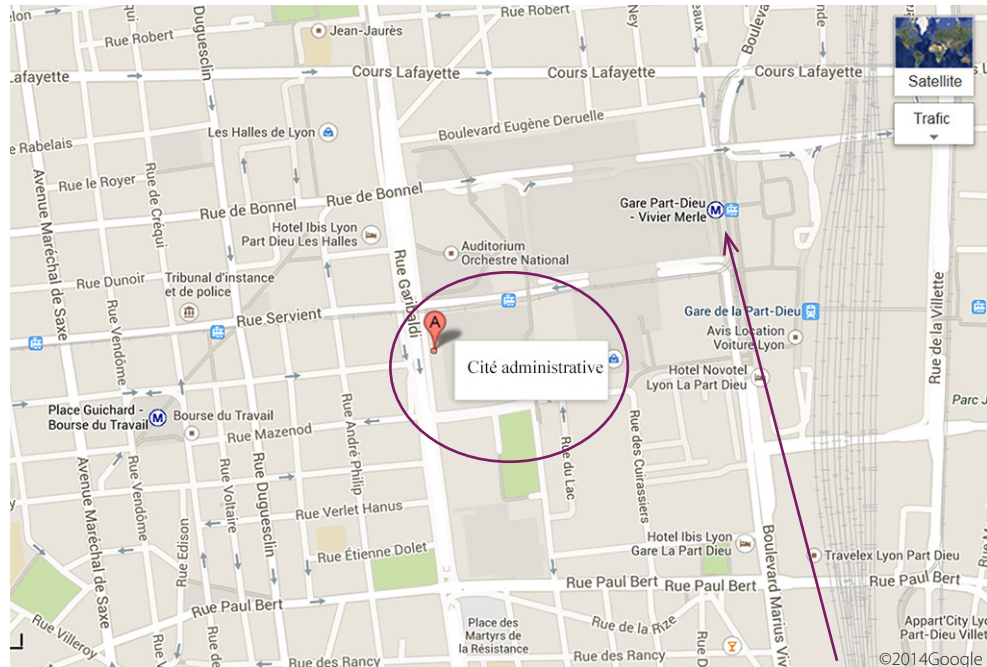


Informations pratiques



Cité administrative d'Etat
165, rue Garibaldi - 69003 Lyon

Gare Part-Dieu - ligne B du métro
«Gare Part-Dieu-Vivier Merle»

Accueil devant l'amphithéâtre de la cité administrative
(entrée par le 165 rue Garibaldi).

Merci de nous confirmer votre présence par mail avant le 10 décembre 2014,
à l'adresse suivante :

api.dreal-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr

en précisant :

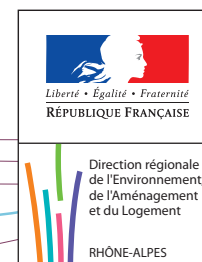
- L'atelier thématique auquel vous souhaitez participer
- Si vous souhaitez déjeuner sur place

Invitation Séminaire régional

LA GRENELLISATION DES SCHÉMAS DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Le mardi 13 janvier 2015
à la cité administrative de Lyon



Contexte

Les SCOT doivent intégrer les dispositions issues de la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 avant le 31 décembre 2016. Dans les cas où cette intégration implique une révision du SCOT, d'autres dispositions, notamment celles de la loi ALUR, devront également être prises en compte.

Cette « mise en conformité » implique pour les différents porteurs des SCOT d'élargir parfois sensiblement le champ d'intervention de leur schéma : le traitement de certaines thématiques doit être approfondi (aménagement commercial, gestion économe de l'espace, diminution des besoins de déplacement, qualité paysagère), et de nouvelles thématiques apparaissent (continuités écologiques, qualité de l'air, atténuation et adaptation au changement climatique, réduction de la consommation d'énergie, communications électroniques). Les SCOT voient également leur mission d'observation et d'analyse du territoire renforcée (analyse de la consommation foncière, étude de densification, mise en place d'indicateurs de suivi).

Pour réaliser la synthèse de ces nombreux objectifs, les SCOT doivent aussi prendre en compte, voire transposer à l'échelle locale, des documents prescriptifs nouveaux (SRCE, SRCAE, futur schéma régional des carrières, futurs SDAGE et PGRI) ou existants (chartes de PNR).

Pour accompagner ces évolutions majeures, les 3 agences d'urbanisme de la Région Rhône-Alpes (Urba3) et l'Etat organisent une journée régionale d'échanges et de partage d'expériences locales.

Objectifs

Cette journée doit avant tout permettre aux décideurs et aux acteurs de l'aménagement de partager les objectifs, les outils et les méthodes nécessaires pour mener à bien cette transformation des politiques locales d'urbanisme. Elle apportera des éléments de cadrage (législatif et réglementaire, cadrage régional). Seront privilégiés les échanges sur des retours d'expériences et le partage des bonnes pratiques.

Public

Cette journée s'adresse aux élus et aux techniciens des SCOT de Rhône-Alpes ainsi qu'aux représentants de l'ADEME, des PNR, des CAUE, des associations environnementales.

Programme de la journée

9h30 : Accueil

10h00 : Introduction - *Préfet de Région ou son représentant*

10h15 : Quelles évolutions des rôles du SCOT depuis les lois ENE et ALUR
Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

11h00 : Regards croisés de quatre présidents de SCOT (format table ronde)

- *Yannik Ollivier*, Président du SCOT de la Région urbaine de Grenoble
- *Jacqueline Sélignan*, Présidente du SCOT BUCOPA
- *Farid Medjani*, Président du SCOT Roannais
- *Antoine de Menthon*, Président du SCOT du Bassin annecien

L'animation de la table ronde sera assurée par *Damien CAUDRON*, Directeur de l'Agence d'urbanisme de Lyon

12h30 : Synthèse / Conclusion de la table ronde et introduction des ateliers de l'après-midi
Joël PRILLARD, Directeur départemental des territoires du Rhône

12h50 : *Repas offert au restaurant de la cité administrative*

14h15 :

Atelier n°1 : consommation de l'espace et densification

- Animation et présentation CEREMA
- Témoignage du SCOT des Rives du Rhône
- Intervention CEREMA sur l'approche paysagère de la densification
- Intervention DREAL Rhône-Alpes sur l'observatoire régional du foncier

Atelier n° 2 : aménagement commercial

- Animation et présentation par les agences d'urbanisme
- Témoignage du SCOT de l'Agglomération lyonnaise
- Présentation du contexte français et régional de l'urbanisme commercial par les agences d'urbanisme
- Intervention agences d'urbanisme et Etat sur les évolutions réglementaires de l'aménagement commercial

Atelier n°3 : climat, air, énergie

- Animation et présentation par les agences d'urbanisme
- Témoignage du SCOT Rovaltain (sous réserve)
- Intervention DREAL et Région Rhône-Alpes sur le SRCAE et la stratégie régionale
- Intervention des agences d'urbanisme sur l'outil GES-SCOT

Atelier n° 4 : biodiversité et eau

- Animation et présentation par les agences d'urbanisme
- Témoignage agence d'urbanisme à partir de l'expérience du SCOT de la Région urbaine de Grenoble
- Echanges sur la méthodologie, les outils et le process à mettre en oeuvre pour prendre en compte la trame verte et bleue
- Intervention des équipes SRCE de la DREAL et de la Région Rhône-Alpes
- Intervention de la délégation de Bassin Rhône Méditerranée Corse

16h15 : Fin

Ce séminaire fera l'objet d'une valorisation sous forme de livret de synthèse.